

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 45 (1974)

Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XLVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 4 Avril 1974

SOMMAIRE

- I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 1973 à Moutier — II. Rapport d'activité 1973 — III. Comptes — Projet des nouveaux statuts de l'ADIJ
Communications officielles

Le 18 mai 1974 à Delémont

Assemblée générale de l'ADIJ

Bienvenue à l'assemblée générale

En souhaitant avoir l'agréable mission de vous saluer nombreux à notre assemblée annuelle 1974, votre président, au terme de sa première année à la tête de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, se permet de vous faire à tous, membres d'une de nos grandes institutions jurassiennes, la déclaration présidentielle suivante :

Nous croyons en l'avenir !

Pas de jour où vous ne lisiez qu'il est bien malheureux de vivre aujourd'hui, que l'époque est accablante, que le temps est à la contrainte et à l'angoisse, que le bonheur et la liberté refluent, etc. Comme s'il n'y avait de belle musique qu'en mineur. Certes, les littératures du désespoir, de l'exiguïté, de l'échec, du lamento ne sont pas à mépriser. Nous ne méprisons rien. Qui méprise, se surestime. Ces littératures nous renseignent sur des crises propres à la condition humaine. Et tout art est libre de choisir son bien dans le rire ou les larmes, les élans ou les angoisses. A chacun sa vérité !...

Quant à nous, nous avons résolument opté pour l'optimisme !

Quant à nous, nous puisions de la joie à nous sentir participer à une époque de renaissance, d'accélération de l'aventure humaine, de conquête matérielle et spirituelle. Au seuil d'un troisième millénaire, nous voyons l'homme, dans un temps de plus en plus court, se lancer vers des espaces de plus en plus vastes, et agrandir, dans ce même mouvement, son espace intérieur.

Tout ce que nous savons, nous porte à l'espérance et à la foi. Nous croyons au progrès. Nous croyons que celui qui s'arrête, se trompe ; nous croyons à la réussite de l'humanité planétarisée. Nous croyons à ce monde comme centrale d'énergie positive. Nous croyons à la montée conjointe des pouvoirs sur la matière et des pouvoirs de l'esprit.